

ÉPISODE CÉVENOL 45

Septembre 2025

Un courant d'air et de rivière

« **Exterminez toutes ces brutes !** »

La solidarité vitale avec le peuple palestinien face au génocide

La Palestine ? Ne m'en parle pas...! C'est si terrible ce qui s'y passe... Ce « conflit entre Israël et les Palestiniens » n'a que trop duré. Il est tellement complexe et dure depuis si longtemps... Ne peuvent-ils pas s'entendre enfin ? ... Et, entre nous, les Palestiniens, ne sont-ils pas un peu responsables de ce qui leur arrive ? Mais bon, c'est vrai que maintenant ils vivent l'enfer à Gaza... La famine...

Dis, que pouvons-nous faire, nous ? Deux ans que ça dure... Je me sens si impuissant.e. De toutes façons, Israël s'impose et aucun État ne peut s'interposer si ce n'est les États-Unis, alors la France...

Et puis c'est quand même un peu loin de nous tout ça, cela ne nous concerne pas vraiment. Et puis, il y a tant d'autres conflits, on ne parle ni du Congo, ni du Soudan par exemple.

En réalité, je ne supporte plus de voir tout ça, cette violence, cette misère, j'en suis malade. Je n'en dors plus. Alors, il faut que je me préserve. Du coup, c'est vrai, je ne suis plus vraiment les infos sur la Palestine.

Mais je suis de tout cœur avec ceux qui manifestent ... De tout cœur !

Enfin, Macron vient d'annoncer qu'il reconnaîtrait l'État de Palestine ? Bon cela n'arrêtera pas le massacre mais n'est-ce pas déjà un pas en avant ? Un moyen de pression ? Tu ne sembles pas convaincue...

Qui n'a pas entendu ces propos de personnes qui se disent pourtant sensibles au sort réservé aux Palestiniens ? Tout en étant à la fois touchées et compatissantes, ces femmes et ces hommes expriment une forme de lassitude. Entre mauvaise conscience et malaise, apitoiement et indifférence, transparait surtout une volonté d'en finir et d'oublier. Ne plus être confrontées à ce sujet pénible et pesant. Mais, en exprimant leur désarroi n'est-ce pas surtout d'elles-mêmes qu'elles parlent ? Et derrière ces lamentations contrites, les crimes d'Israël finissent par être relativisés pour finalement disparaître.

Et voilà qu'il faudrait presque s'excuser de continuer de parler de la Palestine. Karim Kattan, écrivain palestinien, dans un poème, surjoue à peine une personne

désabusée qui soupire : « on a tout essayé, je suis pleine, pleine, pleine d'empathie, si pleine que j'en crèverais — cependant, il faut finir, il faut, donc... finissez-les... mais poliment, de grâce, poliment ».*

« Exterminez toutes ces brutes » clame Kurz, personnage central du récit glaçant de Joseph Conrad, « Au cœur des ténèbres », dans lequel la barbarie des premiers négociants et militaires arrivés au Congo à la fin du 19e siècle est exposée de manière crue. Cette injonction fait aussi écho au livre de Sven Lindqvist puis au film de Raoul Peck qui tous deux revisitent de manière radicale le colonialisme et le racisme exterminateurs européens.

Comment ne pas faire de parallèle avec la Palestine ? Pour certains de manière explicite, pour d'autres, indirecte et suggérée, la Palestine n'est autre qu'un repaire de brutes, de terroristes, de sauvages qu'il faudrait anéantir. Les plans d'aujourd'hui sont tout aussi brutaux que ceux qui forgent l'histoire des États-Unis et les projets colonialistes européens. Qui aurait pu envisager le projet de « Riviera du Proche-Orient » promu par le président Trump il y a quelques mois ? Et pourtant un document de l'establishment étatsunien filtré fin août prévoit ce plan criminel et délirant sur les montagnes de cadavres de la bande de Gaza en ruine.

Dévastée, elle deviendrait quasiment un « territoire sous tutelle » des États-Unis placée sous contrôle de mercenaires occidentaux dans la pure tradition coloniale. Le trust « Gaza Reconstitution, Economic Acceleration and Transformation Trust » (GREAT Trust) gérerait la Bande de Gaza pendant une période d'au moins dix ans. Selon ce programme, à l'issue de la phase de déblaiement des décombres et des explosifs, il est prévu de lever des fonds à hauteur de 100 milliards de dollars pour la construction de complexes hôteliers de luxe, de centres de données IA et de « villes intelligentes ». Ce projet invraisemblable nécessiterait toutefois que la Bande de Gaza soit vidée de la majorité de ses 2 millions d'habitants. Cette partie du plan est actuellement déjà mise à exécution par le gouvernement et l'armée israéliens avec l'armement états-unien et européen.

Quant aux palestiniens sur leurs terres ancestrales, à certains il sera proposé un logement permanent dans



l'un des nouveaux immeubles résidentiels, logement qu'ils ne pourront payer. Et s'ils quittent « volontairement » l'enclave, chacun de ces « volontaires » recevrait 5 000 dollars et des fonds pour se nourrir (pendant un an) et payer son loyer ailleurs (pendant quatre ans). À long terme, il est promis qu'« une communauté palestinienne réformée et déradicalisée » pourrait prendre la relève sans qu'il soit toutefois question d'État palestinien.

Une majorité de Gazaouis devra néanmoins être expulsée de force. Les bombardements incessants et la famine ont pour objectif de les pousser à partir vers des lieux déjà établis. Donald Trump, au comble du cynisme transactionnel, envisage de reconnaître l'État sécessionniste du Somaliland en contrepartie de l'accueil des déportés palestiniens. Il est aussi question du Soudan du Sud vers lequel les États-Unis déportent déjà des migrants indésirables. Aussi fou que terrifiant ce plan pourrait-il être réalisé ? Il appartient à nous de contribuer à son échec.

La Palestine concerne chacun.e d'entre nous. Le projet centenaire de sa colonisation est le fait des puissances occidentales. Les dirigeants européens relayés par les États-Unis depuis la fin de la seconde guerre mondiale n'ont jamais abandonné leur stratégie de contrôle de la région. Cette volonté mise en œuvre dès la fin de l'Empire ottoman après 1918 a pris diverses formes et s'est concrétisée notamment par le soutien actif au projet sioniste. Les régimes britanniques et français ont ainsi toléré la colonisation rampante de la première moitié du 20^e siècle. Ce sont les occidentaux qui ont ensuite porté devant l'organisation des Nations

Unies, le plan de partage qu'ils ont voté en novembre 1947. Ce vote a donné lieu à la tristement célèbre résolution 181, rejetée par les Palestiniens en raison de son caractère fondamentalement injuste et illégitime.

Ces États colonialistes ont assisté sans réagir à la déportation de plus de la moitié de la population palestinienne. Cette Nakba - catastrophe majeure - a été orchestrée à coups de massacres, de destructions de villages et de liquidations par les milices sionistes. Ces mêmes puissances ont approuvé la proclamation de l'État d'Israël en mai 1948 en violation des résolutions de l'ONU. Les membres permanents occidentaux du Conseil de sécurité de l'ONU couvrent depuis la colonisation continue des terres palestiniennes, l'incarcération de milliers de Palestiniens, l'anéantissement des infrastructures dans la Bande de Gaza mais aussi en Cisjordanie. Ces mêmes démocraties néocolonialistes sont de plus en plus nombreuses à reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël, en violation ici aussi, du droit international.

Au-delà, de la solidarité avec son peuple nié, spolié et massacré, la Palestine concerne l'humanité toute entière car elle constitue le laboratoire d'un mode de gestion autoritaire ultraviolent qui un jour pourrait être mis en œuvre ailleurs. Et, pourquoi pas, ici-même... Ne laissons pas exterminer et déporter les Palestiniens. Ne nous détournons pas du peuple de Palestine. Défendons la justice et la morale, appuyons le combat palestinien pour la libération et l'autodétermination. Il y va de notre destin. [Tissa]

* Karim Kattan, Quand minuit vient, 25 février 2024, <https://aoc.media/fiction/2024/02/24/quand-minuit-vient/>



Autogouvernement indigène au Michoacán

Helena Vari Ortega Prado soutient depuis longtemps les luttes et processus pour l'autonomie des peuples indigènes dans l'état du Michoacán, au centre-ouest du Mexique. De passage en France, elle a fait escale le 31 juillet à la Maison Mazel à Saint Jean du Gard, pour une présentation organisée par Terres Vivantes en Cévennes. L'occasion pour une interview.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, peux-tu replacer les luttes indigènes du Michoacán dans le contexte mexicain ?

Il y a trois éléments de contexte importants pour comprendre ce qui se passe au Michoacán. Le premier, c'est que le Mexique est un état fédéral, avec des régions appelées états, comme le Michoacán, qui disposent d'une autonomie plus grande que celle de vos régions en France. Jusqu'à il y a peu, il y avait donc trois niveaux de gouvernement : fédéral, étatique (équivalent de régional en France), et municipal (les municipios, équivalent des communautés de communes).

Le deuxième élément, c'est le niveau très élevé de violence et de corruption, avec ce qu'on appelle le narco. C'est un système de crime organisé, qui tourne bien sûr autour du trafic de drogue, mais qui fait aussi de l'extorsion, du trafic d'êtres humains, ou de l'exploitation illégale de ressources, notamment la forêt au Michoacán. La violence est aussi courante contre les militants, qu'ils soient syndicalistes, sociaux, indigènes.



Le troisième élément, c'est le racisme systémique du Mexique. La colonisation a écrasé les peuples indigènes, et après l'indépendance les élites ont voulu « intégrer » ces peuples, en leur imposant la langue et la culture espagnoles. Mais ils ont toujours résisté et ont réussi à conserver de façon plus ou moins marquée leurs langues, cosmologies et pratiques organisationnelles. Mais ils restent au bas de l'échelle sociale mexicaine. Au Michoacán, il y a cinq peuples : purhépecha, mazahua, náhuatl, otomí, pirinda-matlazinca. Il faut souligner qu'il n'y a pas d'homogénéité politique ou culturelle entre ces peuples, mais ils partagent la même oppression pour être indigènes.

Les peuples du Michoacán ont gagné certaines victoires juridiques et politiques ces dernières années. Peux-tu revenir sur l'origine de ce processus ?

Au Michoacán, il y a toujours eu de fortes résistances des peuples indigènes, et des communautés qui se sont gouvernées en rupture avec le système officiel mexicain. Mais cette autonomie était limitée dans la pratique, notamment à cause du manque de ressources financières.

Mais en 2011, les événements ont pris une autre tournure, avec le soulèvement de la ville de Cherán sur le territoire du peuple purhépecha. Cherán connaissait une situation difficile, avec beaucoup de violence liée au crime organisé qui exploitait les forêts du territoire de façon intensive et illégale, avec le soutien des partis politiques corrompus. Le 15 avril 2011, un mouvement autonome se déclenche, emmené d'abord par les femmes de la communauté, pour mettre fin à cette situation. Le mouvement prend rapidement, et des barricades sont installées autour de la ville, gardées jour et nuit. C'est ce qu'on appelle « autositio » : personne n'entre et sort de la communauté, ce qui permet de contrôler ce qui se passe.

Le mouvement exige d'abord l'arrêt de la déforestation illégale et de ce système de corruption, mais les revendications s'élargissent rapidement pour aboutir à une revendication d'autonomie, qui va être accompagnée juridiquement par un collectif d'avocat créé pour l'occasion, le collectif Émancipations.

Quelles sont les victoires juridiques gagnées dans ce processus ?

Des victoires ont été obtenues devant le TEPJF (Tribunal Electoral du Pouvoir Judiciaire de la Fédération), puis des changements ont eu lieu dans la constitution de l'état du Michoacán et dans la constitution nationale, mais ce serait trop long de tout détailler. L'important, c'est que ces changements ont permis à Cherán et d'autres communautés de se gouverner par ce qu'on appelle les us et coutumes, c'est à dire un système traditionnel et autonome de gouvernement local, où les partis politiques n'ont aucune place. Ce droit était déjà reconnu auparavant, mais très peu appliqué officiellement sur le terrain. L'autogouvernement indigène est ainsi devenu officiellement le quatrième niveau de gouvernement. Et surtout, les communautés ont gagné le droit de recevoir directement le budget qui leur est dû de la part des niveaux de gouvernement étatique et fédéral, sans passer par le niveau des municipios où cet argent se perdait dans la corruption. Cela leur permet d'avoir des moyens financiers nécessaires à l'exercice de l'autogouvernement.

Les derniers changements constitutionnels donnent aussi plus de droits aux peuples indigènes, en termes culturels, sociaux, politiques, etc. par exemple le mariage forcé des adolescentes est formellement interdit, et il y a obligation de consulter les peuples indigènes sur

les décisions politiques qui les impactent. Ces avancées sont majeures. Bien sûr ces changements ne sont pas parfaits, il reste beaucoup à faire, notamment sur la question du contrôle territorial. C'est un vaste sujet, avec des conflits entre communautés hérités des délimitations territoriales arbitraires de la colonisation. Il faut aussi insister sur les luttes politiques, qui ont soutenu les luttes juridiques, avec blocages de route, manifestations, blocages de réunions gouvernementales, etc. Tout ce processus est intense et semé d'embûches !



En plus des changements juridiques et législatifs, il y a eu un changement politique au Michoacán, car tout cela s'est fait avec le soutien du gouverneur actuel, ce qui est très rare qu'un gouverneur soutienne les peuples indigènes ! Il a par exemple remodelé la Commission Étatique (du Michoacán) pour le Développement des Peuples Indigènes (CEDPI), en y nommant des personnes issues des communautés, du collectif Émancipations, ou des personnes soutenant activement la lutte, comme moi qui travaille maintenant pour cette commission.

Et concrètement, c'est quoi l'autogouvernement indigène ?

Je répète, il y a toujours eu des communautés indigènes organisées selon les us et coutumes. Mais à part dans les communautés zapatistes, cette organisation était limitée par le manque de cadre juridique, de moyens financiers et par la pression exercée par les partis politiques. Les choses sont un peu plus claires maintenant, car les communautés peuvent faire reconnaître officiellement leur autogouvernement.

Chaque communauté s'organise comme elle veut, mais la plus haute instance est toujours l'Assemblée générale, rassemblant toutes les habitant.es. C'est elle qui prend les grandes décisions, et qui désigne les représentant.es qui vont exercer les cargos, c'est à dire les

charges ou les postes. Il n'y a plus un maire élu, mais des conseils rassemblant parfois jusqu'à 100 personnes ! La gestion du pouvoir est donc très collective. Et il faut bien souligner que les personnes sont désignées, elles ne se présentent pas : c'est l'Assemblée qui propose des noms, en fonction des compétences et de l'engagement des gens. C'est difficile de refuser, car c'est à la fois un honneur et une obligation de travailler pour la communauté. Ce système permet d'éviter la personnalisation et la professionnalisation des responsabilités politiques.

L'Assemblée désigne aussi les postes de « sécurité », car il n'y a plus de police « extérieure », chaque communauté élit sa propre force de sécurité qui au Michoacán s'appelle souvent Rondas Comunitarias, rondín, Kuari ou Kuaricha.

Avec le presupuesto directo (budget direct) dont je parlais tout à l'heure, les communautés ont augmenté significativement leurs ressources, et peuvent ainsi investir dans ce qui leur semble important : infrastructures de santé, d'éducation, de sécurité, de conservation et récupération

du territoire, gestion des ressources naturelles, priorités matérielles, sociales, culturelles, etc.

Tout cela donne une organisation sociale, politique, culturelle très particulière et plutôt enthousiasmante !

Quels sont aujourd'hui les défis pour ce processus ?

Déjà, comme je l'ai dit, tout n'est pas parfait, et le processus est toujours en construction. Il y a toujours des tensions, beaucoup de violence des narcos, de la corruption à plein de niveaux, ce qui complique les processus d'autogouvernement. Et il y a des sujets, comme le contrôle territorial, qui vont demander de nouvelles batailles politiques et juridiques.

Il faut aussi préciser qu'il existe plusieurs mouvements au Michoacán, qui chacun rassemble des communautés indigènes, avec leurs propres représentants, leurs propres façons de faire et des différences de points de vue : le Frente por la Autonomía, le Consejo Supremo Indígena, et des communautés « indépendantes », par exemple. Il n'y a pas d'homogénéité du mouvement, ce qui peut être une force comme une faiblesse.

Enfin, je mentionnais le soutien du gouverneur du Michoacán à ce processus. Ça a été une chance, mais le jour où il sera remplacé par un gouverneur moins sensible à ce sujet, les choses se compliqueront sûrement.

[Joce de Terres vivantes en Cévennes]

Semer les graines de l'autonomie

Le 5 juillet dernier était organisée une table ronde intitulée « Semer les graines de l'autonomie » dans le cadre des rencontres d'été de l'association Abraham Mazel à Saint Jean du Gard.

Voici ci-dessus un entretien autour de l'intervention de l'un des membres du collectif Terres Vivantes en Cévennes sur la question de l'autonomie.

EC : L'autonomie est une notion vaste qui peut prendre des sens différents. Peux-tu pour commencer prendre quelques exemples pour la définir ?

Oui, on peut penser par exemple :

- aux peuples colonisés qui se sont soulevés face aux empires occidentaux pour reprendre leur autonomie politique et leur indépendance,

- aux luttes ouvrières comme le mouvement « autonome » italien des années 60/70 qui s'est organisé en dehors du cadre habituel des syndicats et du parti communiste pour mener ses propres actions et revendications, sans représentants,

- aux communautés paysannes de l'époque médiévale qui se sont opposées à l'État, à la Noblesse et au Clergé pour le maintien de la gestion des communaux et des droits d'usages collectifs, et donc préserver leurs moyens de subsistance,

- ou tout simplement à un enfant qui devient « autonome » et qui petit à petit se passe de ses parents pour faire ses propres choix et mener sa vie.



EC : Le collectif Terres Vivantes en Cévennes s'est depuis sa création intéressé à la notion d'autonomie, plus particulièrement en lien avec la question de la subsistance, qui est liée à l'autonomie alimentaire, l'installation de paysan.es, la défense des terres agricoles, les luttes contre les projets destructeurs et d'accaparement de ressources... De quelle manière articuler de manière théorique toutes ces questions là ?

Plusieurs rencontres publiques ont été organisées avec différents intervenant.es et ont permis préciser la notion.

Aurélien Berlan, philosophe et auteur du livre « Terre et Liberté », montre que dans la plupart des conceptions occidentales de la liberté, qu'elles soient libérales ou socialistes, être libre suppose d'être « délivré » des nécessités de la vie. Donc le fait de se débarrasser des tâches jugées pénibles et ennuyantes : produire sa nourriture, se procurer de quoi se chauffer, se loger, faire le ménage... Mais pour obtenir cette liberté, on se repose sur autrui (esclaves, serfs, ouvriers, femmes, peuples des pays colonisés...). Il précise : « Si la liberté suppose de se décharger sur d'autres des nécessités de la vie, pour se consacrer à des activités jugées plus intéressantes ou réjouissantes, alors elle repose en fait sur la domination. Car il faut alors faire faire à d'autres ces tâches nécessaires qu'on ne veut pas assurer soi-même. Or, « faire faire » est la formule même de la domination sociale, qui repose toujours sur la séparation entre les exécutants qui font et les dirigeants qui disent à leurs subordonnés ce qu'ils doivent faire. » Au contraire, pour Berlan, la liberté s'acquiert en retrouvant son autonomie en reprenant en charge les aspects matériels de nos vies, notamment les revendications d'accès à la terre.

Pour Bertrand Louart, menuisier ébéniste à la coopérative Longo Maï, la recherche d'autonomie suppose de remettre en question la fascination moderne pour les moyens de production industriels et les technologies. Se pose la question cruciale de comment lutter contre un système dont nous sommes matériellement hyper-dépendant ? On peut penser alors aux agriculteurs assujettis au système agro-industriel ou aux ouvriers soumis aux cadences du travail à la chaîne et au geste répétitif, au contraire de l'artisan, du paysan qui sont maîtres de leurs ouvrages, de leur réalisation. L'autonomie suppose ici une réappropriation de la technique pour mieux vivre et reprendre en main nos conditions d'existence.

Genneviève Azam, économiste altermondialiste et militante, s'inscrit dans le courant écoféministe qui relie féminisme, écologie et dé-colonialisme. Elle montre que les tâches de subsistance (réalisées très souvent par les femmes) ont été constamment dévaluées, alors qu'au contraire, s'emparer des charges du quotidien, c'est reconquérir une liberté perdue et lui redonner un contenu politique.

Il existe ainsi une idée très forte dans les milieux écologistes que lorsqu'on parle aujourd'hui, de « cultiver notre autonomie alimentaire ou énergétique », cela signifie que l'on aspire à ne plus dépendre (ou moins) des grandes industries pourvoyant à nos besoins, et donc à reprendre en charge par soi-même ces nécessités.

EC : Au niveau politique, comment se représenter l'autonomie ?

On peut définir une société autonome comme une société dans laquelle chacun peut participer aux

affaires publiques et décider des lois au lieu de les recevoir d'un pouvoir extérieur, un comité d'expert ou une assemblée de représentants. Il s'agit donc de se donner à soi-même sa propre loi, dans le sens de la démocratie directe.

L'autonomie a fait l'objet de réflexions approfondies chez certains penseurs. On peut prendre quelques exemples. Pour Cornelius Castoriadis, pour qui l'autonomie est centrale dans ses travaux : « Une société autonome est une société qui, consciente de son auto-institution, ne cesse de s'interroger sur le sens de celle-ci et d'en reprendre l'élaboration; une société consciente que le pouvoir ne provient que d'elle-même et qui est l'affaire de tous. Le citoyen est à la fois celui qui à la fois peut gouverner et être gouverné. Nous ne pouvons jamais nous dire, une fois pour toutes, que nous sommes autonomes, mais nous avons à l'être. » L'autonomie chez Castoriadis est ainsi un processus interminable, sans cesse questionné, dépourvue de pouvoir transcendant (issu d'un dieu, d'une mythologie, d'une tradition, d'une loi de la nature,...).

Ivan Illich part quant à lui du constat que la société gouvernée par un État administratif et moderne vise à détruire les modes de vies vernaculaires que les indivi-

us ont noué entre eux, afin de les rendre dépendants de l'organisation économique et administrative de la société. Les citoyen.nes se retrouvent transformés en simple exécutants, ils ne sont plus des acteurs autonomes et responsables qui participent à la vie publique, mais bien des rouages au service d'une entité et d'un intérêt supérieur : la société moderne et industrielle.

Pour Murray Bookchin, seule une société libre et émancipée peut faire naître un monde écologiquement viable. Il fonde l'écologie sociale, et définit un moyen de parvenir à cette société : le municipalisme libertaire. Il s'agit d'œuvrer à la dissolution des États et des nations pour faire émerger des confédérations de communes. Cela donne la possibilité aux individus de ces communes de pouvoir garder la main sur leur outils, sur leur pouvoir politique et ainsi de protéger leur autonomie.

On peut dégager quelques traits communs à ces approches de l'autonomie :

> **Un refus de l'aliénation** : Que l'on comprend dans le sens courant du rapport dominants / dominés, de la perte de sens au travail (division du travail, travail à la chaîne...), mais également dans le fait d'être dépossédés de notre capacité politique, que l'on ne puisse plus penser que l'on peut changer les choses.

> **Refus du déterminisme** : Refus que l'histoire serait toute tracée ou devrait être déterminée par un pouvoir transcendant extérieur qui viendrait du divin, de la tradition, de la nature.... L'autonomie sociale d'une société est le fait qu'elle soit consciente qu'elle

est seule responsable de ses institutions, et peut donc les changer car elle est le fait de sa propre création. À l'opposé, la pensée néolibérale voudrait nous faire croire qu'il n'y aurait pas d'autres possibilités que la poursuite de l'économie de marché qui impliquent des institutions centralisées et autoritaires. L'acronyme TINA (There is no alternative) laisserait entendre que toute sortie du néolibéralisme serait illusoire.

> **Refus de la place centrale de l'économie** : La notion d'autonomie suppose une économie basée non sur le profit et l'accumulation mais sur les besoins réels. Elle remet à sa place l'économie qui a envahi toutes les sphères de la société à son sens initial (en grec, Oikos : sphère privée, la maison, Oikonomia : « administration de la maison, donc la subsistance »).

> **Autonomie individuelle et sociale** : Une société autonome crée des individus autonomes, qui pensent librement. Les deux vont ensemble car le bien commun ne peut se réaliser si il y a oppression ou domination, si il y a séparation entre dirigeants et dirigés. Une société autonome ne peut être formée que par des individus autonomes. Et des individus autonomes ne peuvent vraiment exister que dans une société autonome.



L'autonomie au sens politique permet une remise en question des cadres et des structures, pas un simple ajustement à l'intérieur du système existant. C'est donc bien en cela que la notion nous paraît des plus pertinentes.

EC : Comment l'autonomie se retrouve-t-elle concrètement dans les luttes ?

La question de l'autonomie a de tout temps été présente au cœur des luttes, même si elle n'est pas forcément revendiquée en tant que telle, ou présente sous des formes inachevées.

Ce fut le cas lors de nombreuses périodes révolutionnaires : comme lors de la Commune de Paris, de l'insurrection ukrainienne de Makhno, de la guerre d'Espagne,... Mais également lors des luttes ouvrières et sociales. Prenons l'exemple des conseils ouvriers qui fonctionnent selon les principes de la démocratie directe et rassemblent les travailleurs dans des assemblées de base. Si ces conseils comportent des élus, alors ces assemblées sont mandatées via un mandat impératif,

doivent rendre compte de leurs activités devant l'assemblée, et sont révocables à tout moment par l'assemblée. Le mouvement autogestionnaire ouvrier (avec notamment les fortes luttes de réappropriation des usines en Argentine dans les années 90, ou en France avec les LIP ou Fralib), même s'il montre des limites en restant toujours soumis aux lois du marché, montre que l'autogestion est possible. On peut penser aussi au mouvement des Gilets Jaunes où l'autonomie et l'auto-organisation était une donnée centrale (assemblées populaires décisionnaires, rencontres de Commercy, refus de représentants à la tête du mouvement et de la récupération par les partis et syndicats...). Il y a également les mouvements d'occupations où le rôle des assemblées prend une place centrale dans les luttes (Nuit debout en France, Occupy, Tahrir en Egypte, Gezi en Turquie...).



Dans les luttes paysannes, la recherche d'autonomie est une constante à travers le monde et les époques. On le voit historiquement avec la défense des communs, des usages collectifs de la petite paysannerie (mouvement contre les enclosures en Angleterre, Guerre des demoiselles en Ariège...).

D'autres expérimentations actuelles tendent à rompre avec le système en place comme le mouvement des paysans sans terres au Brésil qui compte plus de 350000 familles se réappropriant les services de base comme l'accès à la terre et l'alimentation, les écoles, le système médical... [voir article sur Michoacan dans ce numéro] D'autres sont en une rupture totale avec l'État comme le mouvement Zapatiste au Mexique où l'éducation, la santé, la place des femmes, l'agriculture et l'horizontalité des prises de décision sont au cœur de leur projet émancipateur.

La question de l'autonomie se retrouve dans de nombreuses luttes actuelles (contre les méga-bassines, l'industrialisation des forêts, l'extractivisme...) où c'est la question de l'accaparement des ressources qui se pose face à la préservation des biens communs (eau, terres agricoles, biodiversité...), et donc de nos possibilités de subsistance.

EC : Quelles perspectives peut offrir la notion d'autonomie ?

Comme nous le montre Aurélien Berlan, l'autonomie a été au cœur des conceptions populaires de la liberté, notamment paysannes (en Occident mais également ailleurs), qui associaient la liberté (l'autodétermination) à la capacité à assurer sa subsistance (l'autosuffisance), et donc à l'accès aux ressources, notamment la terre.

Il est donc essentiel d'articuler concrètement autonomie matérielle et politique. On ne peut simplement se contenter

de créer une niche matérielle au sein d'un système qui resterait inchangé. Ni non plus mener une lutte abstraite contre le « système » qui entendrait se passer de l'invention de nouvelles formes de vie collective, de regards nouveaux sur nos manières d'exister. D'où l'importance de déployer des alternatives sans cesser de combattre tout ce qui nous oppresse et dépoussède.

D'autre part, c'est également une question de confrontation entre des imaginaires opposés : celui

qui d'un côté martèle que les individus ne seraient pas capables de se prendre en charge sans une autorité extérieure, que le règne de l'économie et de la croissance infinie serait indépassable. D'un autre, celui d'individus responsables évoluant dans une société capable de s'auto-instituer et de s'auto-limiter, « c'est-à-dire une société sait qu'elle peut tout faire mais qu'elle ne doit pas tout faire », pour reprendre Castoriadis. Mais ce dernier imaginaire doit se construire sur des représentations existantes, avec un ancrage sur le réel. On doit donc chercher les germes déjà existants pour aller vers cet idéal. L'autonomie est une notion transversale qui se déploie dans un ensemble large de nos luttes et alternatives, et peut donc les renforcer.

[Fred de Terres vivantes en Cévennes]

Notes de lecture

« La terre confisquée, critique de l'aménagement du territoire » de Jean-Marc Ghitti

« Là où le sol s'est enlaidi, là où toute poésie a disparu du paysage, les imaginations s'éteignent, les esprits s'appauvrissent, la routine et la servilité s'emparent des âmes et les disposent à la torpeur et à la mort. » Élysée Reclus, géographe et libertaire

Pour aménager du territoire, il faut l'avoir constitué au préalable ! Au delà de cette lapalissade apparente, on recueillera dans ce livre les moyens de désamorcer justement nombre d'évidences (l'intérêt général, le Progrès, etc.) qui activent et cautionnent les volontés planificatrices de la technocratie : car sous son emprise, les lieux habités disparaissent au profit d'une notion homogène, le territoire - et abstraction faite de ses habitants tout juste appelés à s'adapter ou à déménager -, apte à être géré, modelé, aménagé.

Par delà la succession des régimes politiques depuis l'Ancien régime, via les États napoléoniens, un certain maillage administratif étatique prend consistance et établit sa souveraineté que ce soit pour des motifs fiscaux, militaires ou économique-politiques (soutien au développement industriel). De Vauban à Hausmann, le bras aménageur de l'État prend possession de lieux pour en faire son territoire : fortifications militaires ou arasement des quartiers populaires parisiens prompts aux soulèvements...

Plus tard, le consensus de la « Reconstruction » après 1945 expulse les paysans montagnards de Tignes pour la construction d'un barrage hydro-électrique. Le précédent

de la résistance désespérée des paysans de Canjuers (hauteurs du Var) à la fin des années soixante contre un projet de camp militaire servira aux paysans du Larzac pour savoir s'attirer plus tard une sympathie et une solidarité que la vague de l'après-68 leur offrait sur un plateau.

Car, déjà dans les années soixante dans la foulée de la création gaulliste de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) prolifère le jargon technocratique et sa floraison de sigles-balises de son emprise croissante : ZUP, zone à urbaniser en priorité qui impulsa les fleurons de l'encasernement urbain (Sarcelles en région parisienne, les Minguettes dans celle lyonnaise, entre autres), ZAC, zone d'amé-

nagement concerté (entre élites décideuses, mais pas avec la population), ZAD, zone d'aménagement différé par laquelle l'anticipation des projets à long terme permet de préempter du foncier à l'avance, et plus récemment, entre autres, SCOT, schéma de cohérence territoriale. C'est dire si l'intentionnalité aménageuse pose unilatéralement ses pions pour faire avancer sa vision de la vie en société et du rapport de celle-ci à la nature.

En contre-pied, l'opposition au projet d'aéroport à 25 km de Nantes, renversa le sigle ZAD pour en faire une « zone à défendre », d'autant plus qu'aucun investissement de remembrement n'avait été entrepris dans l'attente du projet et que le bocage subsistant était un bijou d'association d'activité paysanne et de biodiversité.

L'armature principale de cet aménagement modernisateur fut l'extension du réseau autoroutier, armée de l'idéologie consensuelle de la bagnole. Et pour en contester superficiellement l'hégémonie, ce fut au tour du doublement des voies ferrées existantes par la création de lignes à grande vitesse, le tout capté par le BTP

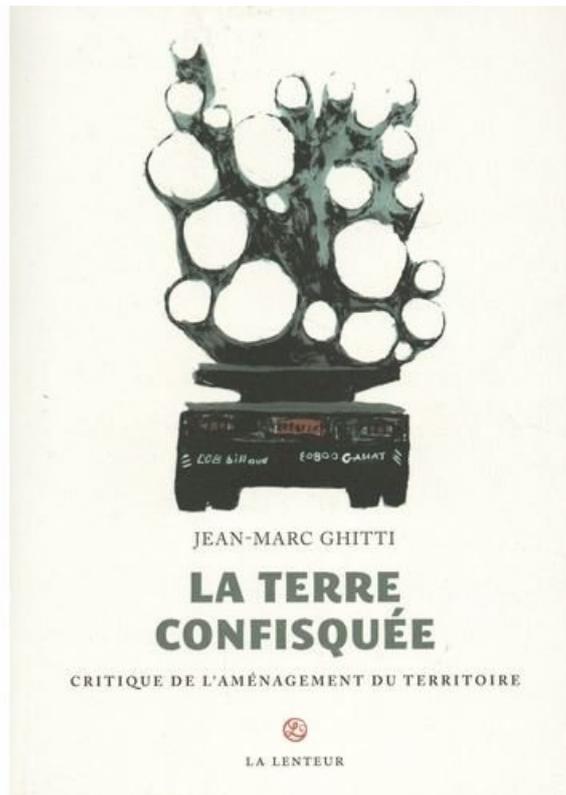
et ses majors (Bouygues, Vinci, Eiffage, etc.). Le volume industriel de la filière de ces infrastructures nous a été donné par le livre de Nelo Magalhaes « Accumuler du béton, tracer des routes ».

Le tour de passe-passe de la rhétorique aménageuse c'est de s'avancer en prétendant seulement résorber des dysfonctionnements existants (bouchons de la circulation, manque de logements, etc.), alors qu'elle a en tête de formater résolument l'avenir : accroître le trafic de marchandises sur la route, ou faire du centre des villes, une fois vidée de sa population, des musées peuplés de résidences pour touristes, par exemple. La technocratie est par sa vantardise cartésienne le procureur impitoyable contre le complotisme, alors qu'elle ne

cesse elle-même d'ourdir à l'insu des populations des plans et des stratagèmes pour intensifier la « chaîne de valeur » (la profitabilité), comme elle dit...

Dire que le concept de territoire marque un basculement opératoire pour l'hégémonie de la puissance publique (derrière laquelle agissent les intérêts marchands et entrepreneuriaux) c'est se rappeler que la puissance publique s'est donné le droit, par rapport à la loi d'airain de la propriété privée, d'exproprier !

C'est la grande qualité du livre de Jean-Marc GHITTI que de prendre à revers les évidences aménageuses en en décryptant les ressorts historiques. Loin de s'introduire pionnier en la matière puisqu'il rappelle et documente son écrit à partir d'analyses de précédentes



critiques acérées (G. Debord, B. Charbonneau, l'École de Francfort) - mais omettant par exemple H. Lefebvre auteur d'une monumentale « Production de l'espace ». Fort utilement, notre auteur actuel prolonge leur critique de la rationalité déshumanisante en démontant le trop bien acquis concept de « territoire », véritable cheval de Troie, que l'on trouve aussi bien dans la bouche de fourbes décideurs que dans celle de leurs farouches opposants.

La socialiste C. Delga, présidente du Conseil régional d'Occitanie, ne manquant pas tout récemment de vanter que « les territoires sont au coeur de l'enjeu de réarmement du pays ». À l'autre bord, la revue « Socialter » titrait son hors série de l'été 2025 « Territoires en résistance, de la lutte à la victoire ».

L'éternelle controverse ressurgit à savoir si on ne se fourvoie pas à utiliser les mêmes mots que la partie adverse, alors qu'en "théorie" on n'y met pas le même sens. Déjà, le mouvement ouvrier agréait en quelque sorte la domination de l'Économie en n'en contestant que le calcul de la répartition de la valeur et donc l'exploitation, c'est-à-dire la partie non payée (plus-value) de la vente de la force de travail à l'employeur, alors que l'aliénation intrinsèque d'être subordonné à un contenu productif, ce métabolisme décidé par d'autres (armement, production en masse d'automobiles, agro-industrie...) participe à leurs conséquences mortifères.

Par raccourci de soi-disant efficacité critique, l'écologie radicale, elle aussi, rapporte à l'abstraction du

contenant, le territoire, la diversité des lieux de vie avec ce qu'ils contiennent encore de pratiques vernaculaires autonomes, ce qui au lieu de les rassembler les désincarne. Mais ce serait trop se positionner en "conservateurs" que de dire que l'offensive aménageuse va détruire ce qu'on aime, or l'écologie politique est très tiraillée dans cette problématique en voulant se raccrocher au train progressiste par définition non conservateur.

Notre auteur, Jean-Marc GHITTI ne décortique pas doctement en surplomb de situations vécues par d'autres, lui-même s'implique dans l'opposition à la mise à deux fois deux voies de la RN 88 entre le Puy-en-Velay et Yssingeaux dans le secteur fragile de St-Hostien et du col du Pertuis. L'auteur réussit la prouesse de fourbir des lances acérées (« la fabrication de l'utilité publique officielle » p. 78, « le territoire, c'est l'espace moins les habitants » p. 114), comme autant de sentences concises et dynamiques mais de procéder aussi à des développements savants qui apporte une connaissance enrichissante, entre autres « la genèse théologico-politique de la puissance publique », à partir de la page 119.

À l'heure où de multiples contestations de projets routiers se sont coordonnées dans « la Déroute des routes », l'essai de J.-M. GHITTI leur fournit des armes de pertinence et de recul historique.

[Tristan VEBENS, 30/08/2025]

COUP DE GUEULE

Contre une agression matinale, les expulsions et les abus de propriété privée.

Vendredi matin, à St Jean du Gard, un dépanneur, secondé de la maréchaussée, m'a racketté 151 euros. Il avait soulevé les roues arrières de ma voiture et ne voulait pas les reposer avant que je ne m'acquitte de cette violente taxe !

Arguant d'un règlement que je voudrais dénoncer ici. Règlement issu dans ce cas de la municipalité mais largement répandu, je m'explique :

Ce matin là, la place où ma voiture était garée, était réservée à l'établissement de la brocante du vendredi matin.

J'imagine le brocanteur outré de voir ma voiture squatter une place à l'ombre se plaindre à ses congénères, jusqu'à ce que ça dégénère.

Le bon droit de ces braves gens, ayant payé leur emplacement, leur aveugla le bon sens : TOUS pouvaient déployer leurs affaires, mais ma squatteuse de voiture focalisait leur attention !

Ils en appelèrent donc au placier pour faire intervenir les gendarmes, mise en fourrière et tout le tralala !

Le placier, sous la pression populaire et sous couvert de règlement municipal (« y'a un panneau quand

même!), s'est donc acquitté de cette tâche ingrate de BALANCE !

Là où il n'y avait de danger pour personne, il a fait intervenir les forces de l'ordre bourgeois (au sens marxiste du terme).

Un moment décisif dans l'exercice d'un pouvoir est celui où on peut décider de ne pas l'exercer.

Le placier aurait pu décider de calmer tout le monde en remarquant qu'aucun exposant ne manquait de place pour exercer sa profession,

Le remorqueur aurait pu reposer ma voiture au sol gratuitement (il en séquestrait déjà une autre sur le plateau de son véhicule et ne s'était donc pas déplacé pour rien, même aux yeux de son patron),

Les gendarmes... on leur en demandera pas trop.

Mais le regard des autres a bloqué leur bon sens ; soyons indulgents envers les pauvres gens et revenons en à ce règlement bourgeois qui permet aux propriétaires, à ceux qui se payent des droits, d'en abuser.

Et je vais bondir ici sur l'actuelle administration de la mairie de St Jean du Gard pour dénoncer ces « sans étiquette », montrer à quelle point cette droite locale protège les intérêts des riches avant tout.

Depuis plusieurs années les municipalités ont le pouvoir d'œuvrer à plus d'équité sociale via l'établissement de la taxe foncière.

Cette taxe s'établit en fonction de l'occupation du terrain/bâti.

Le conseil municipal actuel refuse d'augmenter cette taxe, en particulier en ce qui concerne les résidences secondaires et les logements vacants (inoccupés depuis plus de 2 ans), « pour ne pas créer de conflits » (comprendre « pour préserver leurs privilèges »).

Nous savons que ce type de résidences est important à St Jean du Gard, certaines familles, des Cévennes et d'ailleurs, s'accaparent et monopolisent bien plus de ressources qu'elles ne peuvent en habiter, comme des fantômes dans des maisons vides !

A un niveau local, la mairie peut œuvrer à une meilleure répartition des richesses en taxant ce type de logement plus sévèrement que les résidences d'habitation principale.

Une des conséquences pourrait être une baisse du prix de l'immobilier sur la commune, et donc une meilleure attractivité pour les jeunes dynamiques et autres personnes moins aisées.

C'est avec ce même esprit de préservation des privilèges que le conseil municipal a fait procéder à l'expulsion par les forces de l'ordre des derniers habitants de La Borie en 2021.

Ce lieu, occupé par différentes associations et collectifs, depuis une lutte locale et citoyenne contre l'érection d'un barrage en 1989 ; ce lieu donc, appartient à la Commune de St Jean du Gard.

Le conseil municipal dirigé par M. Ruas (petit frère du Ruas qui voulait faire construire le barrage 30 ans plus tôt), a décidé de procéder à l'expulsion des habitant-es et de ruiner ce bien en arrachant le réseau d'eau et en murant portes et fenêtres.

Funeste entreprise que de condamner un si beau bâti, entretenu avec tant d'amour pendant 30 ans (pour exemple : la toiture du 1er bâtiment a été refaite à neuf et bénévolement en 2015 par le dernier collectif en place).

Plus sombre encore le fait d'empêcher le rachat de cette ruine par des personnes de bonne volonté, réunis sous l'égide de la maison A. Mazel, de l'association Terre de Lien et de jeunes (et moins jeunes) agriculteurs.

La mairie s'entête à vouloir décider seule du devenir de cette parcelle et la rend par là même invendable.

D'après une estimation des Domaines de France, antérieure à la mise en ruine, La Borie était estimée autour de 600 000 euros, bâtis et 24ha compris.

Aujourd'hui mise en pièces détachées le conseil municipal espérerait en tirer 1 million et continuer de faire grimper le prix de l'immobilier sur la commune.

La logique mortifère de l'appât du gain ne doit pas régir nos vies, rendons La Borie à ceux qui en veulent ! Car habiter ce vieux mas cévenol demande beaucoup de travail, d'investissements personnels et d'élan collectifs.

Pour une politique locale en faveur des plus défavorisés, et pour l'arrêt de la monopolisation des ressources par une minorité ! PARTAGE OU CREVE !

Hausse maximale de la taxation sur les logements vacants comme 1er pas !

Sur les résidences secondaires pour suivre ;

Et enfin ou d'abord : arrêt du racket des pauvres voitures et des squatteurs qui n'ont pour torts que le fait de s'être mis à une place disponible et d'avoir cru qu'il les seraient bien accueillis.

Avec mes amitiés anarchistes

[MiK]



Agenda

> **Jeudi 18 septembre, 18h30, salle Stevenson à St-Jean-du-Gard**

Projection du film "**De la conquête**" de Franssou Prenant, en présence de la réalisatrice, suivi d'un repas partagé. Participation libre.

"La conjonction et l'agencement d'images contemporaines de l'Algérie et de Paris, avec des textes d'acteurs multiples de la conquête de ce pays par la France à partir de 1830, devrait me permettre de rendre visible et audible, manifeste j'espère, cette conquête, qui a mené à la destruction d'une partie de la population de l'Algérie, de sa culture et de sa civilisation. De 1830 à 1848, les dires et écrits de personnages plus ou moins illustres (et illustrés) de la France du XIXe seront confrontés à des images récentes de ces deux pays, deux mondes."

> **Vendredi 19 septembre, 18h, au Capitole à Alès**

"La paix n'a pas dit son dernier mot"

Conférence (entrée libre) avec : **Anne Cécile Robert**, directrice adjointe du Monde diplomatique. Organisée par le Mouvement de la Paix

Face au retour de la guerre et à la brutalité des rapports de force dans le monde, l'histoire des relations internationales depuis 1945 nous montre que d'autres solutions sont possibles pour résoudre les crises de façon pacifique et diplomatique. A cette fin, l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui fête ses 80 ans en octobre, nous fournit de précieux outils et dispositifs. L'ampleur, la nature et la durée du basculement du monde actuel dans le chaos sont inédits. Aussi, les menaces sur la paix et la stabilité appellent-elles associations et citoyens à la vigilance.

> **Dimanche 21 septembre 17h-23h - Salle Stevenson à St-Jean-du-Gard**

« Route 181 »- Fragment d'un voyage Palestine - Israël

Ciné-débat (entrée libre) : Documentaire français de 4h30 en 3 séquences : Sud, Centre, Nord, réalisé en 2003 par **Eyal Sivan et Michel Khleifi**.

- en présence du co-réalisateur **Michel Khleifi**
- co-animé par **Philippe Simon**, réalisateur et critique de cinéma.

- Petite restauration pendant les entractes - stands des partenaires

Organisé par le Mouvement de la Paix

« Route 181, fragments d'un voyage en Palestine-Israël » est un film documentaire unique, essentiel et incontournable. Road movie sans concession, il suit du sud au nord le tracé des frontières entre Palestine et Israël adopté par les Nations Unies lors de la résolution 181 en novembre 1947. Au début

du film un jeune homme palestinien résume la situation par ces mots : « Le problème n'est pas entre les Juifs et les Arabes. Ils est entre colons et colonisés ». Ce constat presque banal, le film va en démonter tous les rouages, toutes les justifications qu'elles soient idéologiques ou guerrières. De rencontres en témoignages, de paroles israéliennes en récits palestiniens, Route 181 fait l'archéologie d'une domination sioniste implacable et de sa volonté de soumettre jusqu'à éradiquer ce qui n'est pas elle. Au-delà d'un état des lieux et de l'existence d'une vie partagée qu'incarne la complicité entre les deux réalisateurs, l'un est palestinien, l'autre israélien, c'est l'évidence d'un futur de cauchemar qui aujourd'hui est plus que notre présent.

> **Samedi 27 septembre à 18h Espace Pellico, Anduze**

Rencontre publique sur la **centrale à biomasse de Gardanne - S'opposer à l'industrialisation de nos forêts**

En présence de **Jean-Luc Debard** (SOS Forêt Pays Gardanne) et **Pierre Isnard-Dupuy** (Journaliste indépendant, Collectif Presse Papiers)

Organisée par Terres vivantes en Cévennes

Petite restauration et buvette

> **Dimanche 28 septembre, ciné-débat au CinéPlanet, Alès**

"Le Vivant qui se défend" du réalisateur et youtubeur Vincent Verzat.

- La bande annonce : <https://youtu.be/dn03RXIkRcA>

- Le synopsis : "Le Vivant qui se défend" (90 min) est un film de Vincent Verzat, produit par Partager c'est Sympa. Partant d'un récit personnel et sensible, le film retrace son cheminement entre militantisme et naturalisme, sa recherche d'un équilibre entre combat et contemplation, traçant un chemin pour vivre dignement et affronter ce qui vient."

> **Jeudi 9 octobre à 18h30, à l'Ancrier, à Florac, 2 av. Jean-Monestier**

Présentation de **« La terre confisquée, critique de l'aménagement du territoire »** par l'auteur **Jean-Marc Ghitti**, suivi d'un apéritif/repas partagé.

> **La Convergence des Loutres, 17 - 18 - 19 octobre, Espace Paulhan . St. Jean du Gard**

Cévennes 2050 est un collectif qui souhaite, face aux difficultés à venir, poser l'autonomie et le faire ensemble comme préambule à ses projets.

Ensemble prenons les devants ! Nous avons constaté nos fragilités face au climat qui change, aux ressources en eau qui diminuent, mesuré notre dépendance à l'énergie

et aux flux de transports pour se nourrir, observé le manque de Paysan-nes et de terres disponibles, vécu des difficultés pour trouver un logement décent pour développer localement nos activités.

Nous avons décidé de nous mobiliser pour favoriser l'installation de plus de Paysan-nes pour aller vers l'autonomie alimentaire, permettre à tous et toutes l'accès à une alimentation de qualité en instaurant localement une sécurité sociale de l'alimentation et des parcelles vivrières. Dans le domaine de l'eau en partageant les ressources hydriques par une gestion commune, en conservant et en restaurant les ouvrages bâtis anciens liés à la gestion de l'eau par gravité. Dans le domaine de l'habitat, en engageant avec les communes une réflexion sur l'habitat léger et réversible qui permettrait l'installation de nombreuses personnes en adéquation avec la loi Zéro Artificialisation Nette et permettrait le maintien de services de bases dans beaucoup de communes des Cévennes.



Nous organisons un premier événement autour des thématiques de l'habitat, l'autonomie alimentaire et la gestion de l'eau. Son nom : « La Convergences des Loutres », il aura lieu les 17, 18 19 octobre 2025 à Saint Jean du Gard. Il comprendra : conférences/débats, ateliers participatifs, spectacles, marché, animations, activités pour les enfants, restauration et « le Village des Possibles » qui présentera des alternatives et recueillera les idées de tous-tes, préalable à nos actions futures. Autant d'espaces dédiés au partage et à la

convivialité pour travailler ensemble sur de nouveaux imaginaires.

Extrait du programme (Programme complet sur cevennes2050.fr)

Ateliers : Meunerie mobile, traction animale, boulangerie mobile, construction terre paille, forge, compostage...

Films : « Seeds of dignity » de festival AlimenTerre, et en clôture « Le vivant qui se défend » de Partager c'est Sympa..

Conférences : Genevieve Azam (communs et subsistances), Corine Morel Darleux (archipeliser les îlots de résistances), Olivier Hebrard (hydrologie régénérative), Julie Trotie (tenure en eau en Cévennes), Marc Dufumier, Halem, Anaëlle They...

Tables rondes : Les futurs de l'agroécologie Paysanne , Le foncier autrement, perspectives climatique et forêt, sécurité sociale de l'alimentation, habitat léger et réversible...

Concerts : Dragon Flowers, Fatum Fatras, Patates Sound System, Radio Tutti, DJ Boris, Fanfare Marakawa.

> **Jeudi 23 octobre à 19h au Capitole, Alès**

L'AFPS organise une rencontre-débat avec **Stéphanie Latte-Abdallah**, co-coordinatrice du livre: **Gaza: Une guerre coloniale**, publié en mai 2025.

"La guerre déclenchée à Gaza après le 7 octobre 2023 s'inscrit dans une continuité qui n'implique pas seulement la bande de Gaza mais également le reste de la Palestine historique ainsi que les sociétés alentour, de longue date concernées par l'actualité palestinienne.

De quoi la guerre actuelle à Gaza est-elle le nom ou l'apogée ?"

> **Jeudi 13 novembre 2025 19h, Salle Stevenson, St Jean du Gard**

Projection organisée par l'AFPS: **Un médecin pour la paix** de Tal Barda

Il retrace le parcours du Docteur Izzeldin Abuelaish, un médecin palestinien qui a cru pouvoir œuvrer pour la paix et s'est heurté à l'arrogance et au mépris colonial.

> **Samedi 15 novembre, 18h, Espace Pellico – Anduze**

Rencontre organisée par Terres vivantes en Cévennes avec **Thibault Prévost**, auteur de « **Les prophètes de l'IA, Pourquoi la Silicon Valley nous vend l'apocalypse** » (Lux Editions)

Petite restauration et buvette

Envoyez-nous vos contributions et remarques. Contact: episodecevenol@laposte.net

<https://episodecevenol.noblogs.org/>

Ne pas jeter sur la voie publique S. V. P.